

La logique de la « gestionnarisation » de la société

Une approche spécifiquement Sic des TIC exige de dépasser (sans les renier) les catégories de la technique comme celles de la sociologie. C'est pourquoi cette communication propose deux catégories possibles (parmi d'autres) : celle de Moteur d'inférence et de gestion de forme (MOTIF) et celle de gestionnarisation. La première permet de définir les propriétés singulières des TIC et la deuxième, sur cette base, permet d'en circonscrire les enjeux politiques.

Penser les TIC en SIC exige de définir des catégories spécifiques, qui ne sont ni celles de la technique, ni celles de la sociologie, tout en restant bien évidemment compatibles avec les unes comme avec les autres. Car les catégories de la technique permettent de la *faire*, sans pouvoir pour autant prétendre la *penser*. Car les SIC doivent de plus en plus s'autonomiser de la sociologie dans leurs cadres théoriques et leurs modes de raisonnement si ce n'est dans leurs méthodes (car un entretien ou un questionnaire restent un entretien ou un questionnaire et les sociologues ont bien balisé la démarche). Nous proposons ici deux de ces catégories (bien évidemment articulées entre elles), celle de moteur d'inférence et de gestion de forme (Motif), qui permet de repérer la spécificité des TIC dans leurs propriétés et celle de gestionnarisation, qui permet de souligner les enjeux et le travail de la logique politique qu'elles suscitent et déploient¹.

Limites des catégories techniques et sociologiques

Un mode d'emploi technique n'offre pas une perspective sur la technique dont il parle, il se contente, sur un mode pratique, de donner des équivalences entre un univers verbal, un univers graphique et un univers matériel : telle pièce, que l'on peut prendre en main, rapprocher de son dessin, est dite vis, telle autre est dite clé etc. Les mots, ici, ne tiennent pas discours, ils fonctionnent dans un rapport singulier à ce qui leur est extérieur, objets et représentations : à tel mot dans l'univers du langage correspond une pièce et une seule dans l'univers physique et un seul dessin dans l'univers graphique. Autrement dit, il s'agit de la même chose, déclinée de trois manières différentes et complémentaires. Complémentaires, car il n'en va jamais d'une pure substitution, mais d'une superposition. Dire « clé » (une clé à molette par exemple), n'a, bien évidemment jamais produit de clé, en montrer le dessin non plus. Mais dire clé ou en montrer le dessin permet de repérer la clé dans un ensemble hétérogène de pièces en limitant le risque d'erreur, voire en l'éliminant. Ce qui permet de faciliter la coordination avec soi-même lorsque l'on est plongé dans un univers non familier ou avec un collaborateur non spécialisé. La catégorie « vis » ou plus précisément « vis à tête cruciforme » par exemple ne permet pas, telle quelle, de penser la technique, mais seulement –et c'est déjà beaucoup, d'en faire, de la pratiquer concrètement. Vis ou clou est une simple

¹ J'ai utilisé en 2005 la notion de logique politique pour parler de ce que j'appelle le glissement de la prérogative politique (XXXX 2005). Il forme, avec la gestionnarisation et l'impensé informatique (XXXX 2012) un triptyque dont je présente la synthèse et les articulations dans un article intitulé « Les logiques politiques des TIC », à paraître (2014 b).

étiquette, qui renvoie directement à son référent. Elle y colle, sans pouvoir s'en détacher (sauf à changer de langue, de culture et/ou d'époque). Dire vis ne fait certes pas la vis, mais y mène tout droit et quasiment sans distance...sauf à montrer que l'on ne maîtrise même pas ce b à ba du bricolage –ce qui n'est en soi en rien une aberration, mais mesure l'écart. Sans être véritablement dans le performatif, on s'en rapproche tout contre. Mais penser la vis ou le clou, c'est tout autre chose : c'est inclure cette étiquette dans un discours qui prend inévitablement de la distance par rapport au réel pratique et va chercher le sens que possède cet objet en termes philosophiques ou socio-historiques par exemple. Ce n'est plus, dès lors, l'automobile qui nous intéresse comme « pure » technique », mais la voiture en tant que signe (Barthes 1957) ou insérée dans un quasi macro-système technique (Gras 1997). Il en va de même pour les TIC : on ne peut pas plus les penser à travers leur propre système de catégories. Celle de logiciel, par exemple, ne pense pas, mais est à penser. Ce qu'ont essayé de faire par exemple Y. Jeanneret et E. Souchier (2002) avec la notion d'architexte qui permet de dire la disponibilité structurée d'une surface d'inscription, quelle qu'elle soit (parchemin et sa lettrure au Moyen Age ou traitement de texte aujourd'hui).

On ne peut pas plus se contenter des seules catégories de la sociologie classique ou de l'usage pour penser le ce dont il est question avec la technique. La sociologie des techniques, bien peu académique en définitive, en est le signe paradoxal, puisqu'il s'agit bien d'une sociologie, mais qui déroge aux fondamentaux de la sociologie. B. Latour n'a cessé d'en jouer d'ailleurs. Aux yeux d'un sociologue classique, en effet, son approche ne peut que difficilement rester digne et pure sociologie, car elle fleure trop (et ce n'est pas bon) la technique elle-même quant elle ne l'épouse pas : ne va-t-il pas jusqu'à dire qu'il faut aimer les techniques (Latour 1992) ! Vilain petit canard toujours soupçonné de verser dans le déterminisme technique. Reste la sociologie de l'usage qui, sauf à se trahir, ne peut que faire face à la technique, de l'autre côté du Rubicon, quoiqu'il en soit. Si elle le franchit et se met à parler le langage de la sociologie des techniques ou celui de l'affordance pour s'adapter au monde tel qu'il est, n'en vient-elle pas également à se trahir puisque, dès lors, l'usage doit composer avec des propriétés partagées qui plus est entre humains et non humain, sauf à écrire des textes contournés qui font constamment un pas en avant et un pas en arrière. A moins que le sociologue, dans un renversement spectaculaire digne du pire deus ex machina, on en vienne à coller totalement à la technique, sans plus aucune distance critique, à l'instar d'un A. Casilli qui voit dans les réseaux sociaux des vecteurs de liaisons numériques, sans autre forme d'inventaire².

Bref, il nous faut nous équiper autrement si l'on veut appréhender nos TIC : les questionner à la fois dans leurs propriétés singulières tout en conservant une légitime distance critique. D'où notre proposition de les penser comme un « MOTIF » et d'en envisager les enjeux politiques à travers la dynamique de ce que j'appelle la « gestionnarisation ».

Les TIC comme MOTIF

Les TIC peuvent être tout d'abord pensées comme un Moteur d'inférence et de gestion de forme (un MOTIF). Car elles produisent toujours une mise en forme de l'information qu'elles traitent (et le traitement est d'abord une certaine mise en forme). Ainsi, la mécanographie à la

² Registre universitaire de ce que j'appelle l'impensé des TIC (XXXX 2012)

fin du XIX^os produit et gère l'information statistique du recensement de la population aux USA, puis ailleurs dans le monde. Informatisées, ces TIC produisent en plus de l'information sur la gestion du système de traitement, sur ce traitement lui-même, à travers les méta-données qu'il suscite et sur ceux qui l'exécutent. Ce constat est valable aussi bien pour les activités productives au sein des organisations, que les activités transactionnelles et désormais les activités relationnelles techniquement équipées (réseaux sociaux etc.).

J'ai proposé la notion de MOTIF voilà quelques quatorze ans dans un article de XXXX, puis je l'ai repris dans XXXX en 2010³. Il s'agit de dire que les TIC produisent toujours une information, une mise en forme de ce qu'elles traitent. Cette mise en forme est motorisée et elle débouche toujours sur la production d'une information de « gestion », une méta-information sur l'information qui permet de savoir qui a fait quoi, quand, pendant combien de temps, en quel volume etc. Cela commence avec un simple traitement de texte, qui produit toujours une information de deuxième degré sur l'activité d'écriture elle-même et permet de savoir, grâce à la boîte statistique, combien de mots, de signes ont été écrits. Ce qui se poursuit dans les organisations avec les systèmes de « communication » qui permettent toujours de savoir qui a posté quoi, quand etc. Jusqu'à nos réseaux dit sociaux qui permettent également de connaître nos réseaux « d'amis » et nos préférences de consommation. Comprenons que les TIC sont un MOTIF, quel que soit le point d'application : terminal point de vente (caisse) qui informe sur le travail de la caissière autant qu'il participe à la gestion des stocks, historique de nos navigations sur internet, pixels des images que l'on peut contrôler à l'unité près etc⁴. C'est un mode de fonctionnement intrinsèque aux TIC, dès lors qu'elles possèdent en leur sein une logique informatique : ce n'était pas le cas des télécommunications analogiques au terminal bien bête, c'est le cas du téléphone d'aujourd'hui qui nous rappelle qui l'on a appelé, à quelle heure etc... Logique intrinsèque à l'informatique dès lors qu'elle est une machine qui contrôle ses propres opérations, ne se contente pas de traiter de l'information avec de l'information, mais produit aussi de l'information sur ce qu'elle fait.

Il n'y a pas d'information sans une forme qui l'accueille : l'écriture est déjà une mise en forme qui ne délivre de l'information qu'à condition d'en connaître le code et dit d'emblée beaucoup de chose –mais sans l'objectiver- sur ce qu'elle code (information sur l'information) : qu'il s'agisse de telle ou telle langue, encore parlée ou non, dotée de telle ou telle structure grammaticale etc. La mise en forme de l'écriture elle-même est une information sur l'information qui permet de savoir à quelle époque le texte a été écrit, par qui, dans quelles circonstances, quel lieu, pour quelle situation sociale. On reconnaît ainsi un texte du Moyen-âge, manuscrit enluminé, d'un ouvrage imprimé du XVII^o ou du XVIII^os, qui échappe à la logique des incunables. Information sur l'information, utile à sa mise en forme, qui participe même de cette mise en forme a priori comme le découpage en chapitres, en paragraphes, avec tel type de ponctuation, mais qui n'est pas objectivé a posteriori dans un outil qui en rassemblerait les caractéristiques sous forme de liste indiquant quel type de caractère a été utilisé, combien de signes et d'espaces ont été produits etc (Souchier 1998 et 2000).

³ J'ai auparavant posé, dès 1995, un principe d'équivalence des TIC à la gestion, repris dans XXXX 2009, p64 et suivantes.

⁴ On a pu ainsi interroger la notion de Web 2.0 à l'aide du MOTIF (Ramrajsingh 2000).

La fiche, mécanographique ou bibliographique, promue à la fin du XIX^os –début du XX^os (Fayet-Scribe 2000), est aussi une mise en forme singulière qui permet d’inscrire l’information dans une logique de codage, de formulaire, de champs là encore a priori, mais qui ne permet pas, là non plus, de produire dans la foulée un outil susceptible de regrouper les maté-données relatives aux types de champs qui s’inscrivent sur une fiche. La fiche est à elle-même sa propre description, par le déploiement de son propre espace, mais elle ne produit pas elle-même un outil qui objective cette description. Cette information peut exister a priori, dans le mode d’emploi du fichier ou la conception des étapes d’exploitation de la machine, mais pas a posteriori et encore moins de manière synchrone à l’exercice de l’activité.

Aujourd’hui l’informatique réalise parfaitement le programme du MOTIF que les techniques précédentes balbutiaient : elle exige une mise en forme de ce qui va être traité, la création de classes logiques et statistiques qui permettent non seulement d’accueillir de l’information mais d’en créer les conditions de possibilité –la notion statistique de chômeur(s) accueille ainsi les chiffres sur le chômage, mais tout ensemble crée le chômage comme phénomène social mesuré et la possibilité même d’engendrer ces chiffres ; tout en même temps elle engendre une information de gestion sur le chômeur (depuis quand il est inscrit, quelles périodes de chômage il a déjà effectuées etc.) et, agrégée, sur les chômeurs (Derosières 2014).

Autrement dit, et quelle que soit l’échelle à laquelle elle intervient, toute TIC informatisée peut produire de l’information de gestion sur sa propre activité : un téléphone n’est plus seulement un téléphone, non seulement parce qu’il transmet aussi du texte et pas seulement de la voix, mais parce qu’il intègre également un GPS, qui permet de le localiser et son propriétaire avec -information sur l’information. Cet engendrement d’information méta se fait automatiquement, elle participe du mode de fonctionne du système. Ce qui signifie que le système ne peut pas en faire l’économie, car sa propre gestion en dépend. Il devient possible dès lors d’objectiver cette information de gestion interne du système pour gérer à la fois ce qu’il traite (ici les conversations ou les texto) et ceux qui l’utilisent (les usagers). On peut ne pas les utiliser, mais on doit fermer, boucler le système pour qu’elles ne le soient pas. Potentiel qui, dans certaines circonstances, notamment au travail, devient difficile à ne pas actualiser pour les supérieurs hiérarchiques, qui perdent ainsi une précieuse information (Piment 2013)...

La gestionnarisation de la société⁵

La gestionnarisation s’appuie justement sur cette singularité du MOTIF lorsqu’il est informatisé. Il alimente le processus de gestionnarisation. En effet, la gestionnarisation n’est pas qu’une simple extension du domaine de la gestion, ce qu’elle est aussi. C’est en quelque sorte également une intensification de cette gestion, qui correspond à une transformation profonde de la gestion elle-même. L’outil de gestion aujourd’hui s’inscrit toujours, pour tout ou partie, dans une technologie de l’information et de la communication ; l’outil de gestion ne peut plus exister sans sa configuration logicielle. Il en va au minimum d’une superposition, voire d’une première « gestionnarisation » des outils de gestion eux-mêmes qui ne sont plus

⁵ J’ai proposé ce terme dès 2004, tant dans une présentation de mes travaux lors d’un colloque Terminal/Creis que dans ma HDR ; je l’ai repris en 2009, 2011 et 2014 (a) afin d’en affiner la définition.

détachables de leur mode d'existence numérique (la comptabilité qui reprend entièrement forme par le tableur qui en conditionne les opérations).

La gestionnarisation c'est, d'un côté l'application systématique des TIC à des activités déjà gérées : mais cette application dans sa systématisme crée un jeu d'où l'on ne peut pas sortir. C'est comme les maquettes de nos diplômés : dès lors qu'elles sont validées elles fixent les choses, et l'on ne peut plus les modifier, les transformer pour suivre l'évolution du réel, parce que tel enseignant arrive avec de nouvelles compétences, parce que tel cours s'avère moins important que prévu etc. La différence, c'est que le système de catégories d'un ERP, par exemple, ne possède pas d'extérieur dans l'entreprise dans laquelle il est installé, alors même que produire un système concurrent au nez et à la barbe de la hiérarchie est pour le moins difficile. Cette logique produit une sorte de discours de vérité (XXXX 2011 et 2014). Non parce qu'il serait véritablement « vrai », mais parce qu'il produit une logique qui ferme l'espace même de la discutabilité : si le système n'accepte pas telle ou telle information alors il devient extrêmement coûteux d'essayer de la réinsérer, car la réversibilité du système est faible ou nulle. Inversement, s'il en intègre une autre, la retirer devient tout aussi coûteux. Cela ne veut bien évidemment pas dire que toute tentative d'installation d'un ERP fonctionnerait sur le mode du bulldozer, mais indique une ligne de pente à laquelle il devient difficile –c'est-à-dire coûteux, sur les plans, techniques, stratégiques, cognitifs et psychosociologique- d'échapper. Autrement dit, la gestionnarisation touche des activités déjà gérées mais dont la logique de gestion est profondément transformée, puisque ce n'est plus l'activité qui prime, mais cette logique de gestion elle-même. Ce n'est plus une activité qui est gérée, c'est un outil de gestion informatisé qui formate une activité à l'aune de ses propres critères, sans discussion possible.

La gestionnarisation affecte aussi de plus en plus des activités qui, jusque là échappaient à la logique gestionnaire. C'était notamment le cas des activités dites de « communication ». Communiquer entre deux êtres humains ne requerrait que leur présence ainsi que l'activité de leur cerveau et de leur corps. Ils n'avaient pas forcément besoin d'être équipés plus lourdement. Nous avons vu que l'équipement technique de la télécommunication analogique n'emportait pas de logique de gestion lourde : elle assurait la transmission de la voix pour l'essentiel. Dès lors que les activités de télécommunications sont lourdement équipées d'appareils légers informatisés, il en va de l'application du MOTIF et de ses conséquences : l'activité de télécommunication informatisée, pour se gérer, exige la production d'une information sur ce qu'est l'opération de télécommunication elle-même, et donc sur qui la pratique et comment (c'est-à-dire où, quand, avec qui, pour transmettre quoi etc.). L'activité de communication tombe, dès lors, sous le coup de la logique de la gestionnarisation. C'est également vrai de la communication dans les organisations ; c'est de plus en plus vrai de nos activités de télécommunication, même domestiques. L'activité de communication qui, jusque là, représentait une part de liberté, devient un lieu de contrôle technique et social. Dès lors, la communication, sans entrer forcément dans la logique forte des cases, entre néanmoins dans la logique, peut être plus faible, de la trace qui ouvre, néanmoins, à son tour sur celle des cases, celle des statistiques (Merzeau et Arnaud 2009 et Coutant et Stenger 2010). Les TIC transforment une activité ouverte en une activité qui, à défaut d'être fermée a priori, fait

cependant l'objet d'une mise en forme technique qui permet de savoir avec qui on communique, combien de temps cela dure etc. Ce qui aboutit à l'enserrer dans une mise en forme au fort potentiel de contrôle social qui ne sera pas forcément actualisée, mais peut l'être. Là encore, s'y opposer n'est en rien évident car quelle information, quelles preuves lui opposer ? Le système est replié sur lui-même, il n'y a pas d'extérieur à partir duquel le juger, le jauger, établir une quelconque vérité opposable. Fermeture de la possibilité même de discuter.

La gestionnarisation, on l'aura compris, fonctionne donc sur une logique du renversement : l'activité qui utilisait un outil de gestion doit désormais obéir à la logique qu'instaure cet outil de gestion. Cet outil coïncide avec une TIC. L'activité qui, jusque là, ne tombait pas sous la coupe d'un outil de gestion, est saisie par cet outil informatisé et doit de plus en plus s'y glisser : d'où, par exemple, la dépendance des jeunes générations aux portables et autres réseaux sociaux, qui s'offrent comme un espace où le jeu même de la communication peut venir s'inscrire, laissant des traces qui en permettent l'objectivation (même si c'est anonyme et agrégé). L'outil ne fait pas entièrement la communication bien évidemment (Goody 1979), mais la formate et surtout la transforme, puisqu'elle devient une activité gérée. Logique du renversement, donc, qui met en exergue la dimension gestionnaire des TIC, plus que la seule dimension de communication à laquelle on les assimile volontiers. Autrement dit, les TIC ne sont pas des technologies de communication seulement, mais d'abord des technologies de gestion qui passent par la mémorisation, le traitement de l'information et sa circulation.

Cette question de la « gestionnarisation » ne doit donc en rien être renvoyée aux sciences de gestion, qui ne peuvent en aucune manière la mettre en évidence, sauf à se renier. C'est une problématique SIC⁶ qui permet de comprendre que, paradoxalement, les TIC ne sont pas d'abord, et à l'inverse de ce que leur nom semble indiquer, des technologies de communication, mais bien les véhicules fondamentaux de la logique de la « gestionnarisation ». Y. Jeanneret se demandait, il y déjà quelques années (Jeanneret 2000), s'il existait vraiment des technologies de l'information. J'ai envie de répondre : des technologies de l'information, oui, qui formatent et transforment profondément toute activité, dont les activités de communication ; mais des technologies de communication en tant que telle, c'est-à-dire, qui n'ouvrent pas sur la gestion, non (car même le téléphone qui ne permettait pas la gestionnarisation en tant que telle, participait du système de gestion de la grande entreprise américaine et européenne dès la fin du XIX^es). On peut également, à l'aune de notre hypothèse, répondre que les TIC sont un MOTIF qui, dans sa dynamique socio-politique produit de la « gestionnarisation » ; ce qui, en effet, est tout autre chose et qui n'est pas sans incidence politique.

Conclusion

Les conséquences politiques d'une telle perspective ne sont en rien anodines. Car la gestionnarisation produit ce que j'appelle des machines de vérité qui, parce qu'elles ferment

⁶ Qui a aussi des échos en sociologie de la gestion : alors que JL. Metzger et S. Craipeau renvoyaient explicitement à mon travail en 2007 (p169)... il semble que le premier se soit emparé de la notion en oubliant quelque peu d'où elle vient.

les espaces de discutabilité, vont à l'encontre de notre démocratie⁷. Les TIC, que l'on voudrait les vecteurs de la démocratie comme véhicules privilégiés de son renouveau réseautique, loin de cette idéologie superficielle, en viennent à produire une logique politique profonde qui permet de gérer de plus en plus et de mieux en mieux un nombre de plus en plus vaste de nos activités, dans une précision et une rigueur jamais encore atteinte. Je crains que la véritable logique politique de nos TIC réside dans cette gestionnarisation et non dans l'avènement d'une supposée démocratie électronique dont il faut s'inquiéter d'ailleurs qu'elle ne tombe, dans sa pratique, sous son joug : ne produit-on pas déjà de multiples statistiques sur les hommes politiques, leurs faits et gestes, sur l'information publique elle-même dans une frénésie de données (l'open data) dont on espère qu'elle va nourrir la démocratie...alors qu'elle risque –et c'est un véritable risque en effet (XXXX 2005)- de nourrir d'abord la logique de la gestionnarisation ?

Bibliographie

- Barthes, R, *Mythologies*, Le Seuil, Paris, 1957.
- Coutant, A et Stenger, T *Ces réseaux numériques dits sociaux*, Hermès, n°59, 2010.
- Cardon, D, *La démocratie internet*, Le seuil, 2010.
- Craipeau, S et Metzger, JL, « Pour une sociologie critique de la gestion », *Recherches sociologiques et anthropologiques* 2007/1
- Derosières, A, *Prouver et Gouverner*, La découverte, 2014.
- Fayet-Scribe, S, *Histoire de la documentation en France, culture, science et technologie de l'information, 1895-1937*, Paris, CNRS éditions, 2000.
- Goody, J, *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, 1979.
- Gras, A, *Les macro-systèmes techniques*, PUF, Paris, 1997.
- Ippolita, *Le coté obscure de Google*, Rivage poche, Paris, 2011.
- Jeanneret, Y, *Y-a-t-il vraiment des technologies de l'information ?*, Septentrion, 2000.
- Jeanneret, Y et Souchier, E, « Ecriture numérique ou médias informatisés ? », *Pour la Science*, Dossier Hors-série « Du signe à l'écriture », octobre-janvier 2002.
- Latour, B, *Aramis ou l'amour des techniques*, La découverte, 1992.
- Ligonnière, R, *Préhistoire et histoire des ordinateurs*, Paris, Robert Laffont, 1987.

⁷ Thèse qui, me semble-t-il, entre en résonance avec les récentes réflexions d'A. Rouvroy et T. Berns (2013) sur la « gouvernementalité algorithmique » lorsqu'ils la définissent comme « la récolte, l'agrégation et l'analyse automatisée de données en quantités massive de manière à modéliser, anticiper et affecter par avance les comportements possibles » (p173) : n'est-elle pas, dès lors, la forme « à la limite » du processus de gestionnarisation, sa capacité à jouer non seulement sur l'existant, mais également sur l'ad-venir des comportements par leur mise en forme a priori ?

Merzeau, L, et Arnaud, M, *Traçabilité et réseaux*, Hermès, n°53, Paris, 2009.

Piment, H, *Processus info-communicationnels dans le réseau social d'entreprise : une mutation de la communication*, Mémoire M2R, Université de Lyon, 2013.

Ramrajsingh, A, « Le Web 2.0 peut-il être considéré comme un MOTIF ? Approche critique du concept à partir d'une relecture du texte de T. O'Reilly », *Études de communication*, 35 | 2010, 167-184.

Rieder, B, *Métatechnologies et délégation*, Thèse, Université Paris VIII, 2006.

XXXX, P, « Le MOTIF, de l'informatique comme moteur d'inférence et de gestion de formes », Solaris, Hiver 2000-2001, <http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris>

XXXX, P, « Entre critique et modélisation, pour une nouvelle posture critique face à l'informatisation », XIII^e colloque international, « société de l'information, société de contrôle », co-organisé par le CREIS et la revue Terminal, Paris, Juin 2004.

XXXX, P, *La logique politique des technologies de l'information, critique de la logistique du « glissement de la prérogative politique »*, collection Labyrinthes, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 2005.

XXXX, P, *Une théorie sociétale des TIC*, Paris, Hermès, 2009.

XXXX, P, « Critique de la « gestionnarisation », colloque international EUTIC 2011, Transformation des organisations : évolution des problématiques et mutations fonctionnelles, Bruxelles, 23-25 novembre 2011.

XXXX, P, 2012 *L'impensé informatique, critique du mode d'existence idéologique des TIC, volume 1. Les années 1970-1980*, Editions des archives contemporaines, Paris, 2012.

XXXX, P, « Critique de la gestionnarisation », à paraître, 2014 a.

XXXX, P, « Les logiques politiques des TIC », à paraître, 2014 b.

Rouvroy, A et Berns, T, « gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation », Réseaux n° 177, Paris, 2013.

Souchier, E, « L'image du texte, pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les cahiers de médiologie*, n° 6, 1998.

Souchier, E, « Histoires de pages et pages d'histoire », dans *L'aventure des écritures, La page*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2000.